



Je prends le train quotidiennement depuis de nombreuses années (ligne R de Fontainebleau ...)

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 29 janvier 2010

Bonjour,

Je prends le train quotidiennement depuis de nombreuses années (ligne R de Fontainebleau ...).

- Quelle est la signification précise de : une formation spécifique du personnel assermenté. DNF a présenté une proposition en ce sens qui pourrait être mise en place d'ici deux mois. ?
- je reste très perplexe sur la volonté de la SNCF et de son personnel, (majoritairement fumeur) quant à la répression des fumeurs. Quelle est à ce jour leurs prérogatives, possibilités d'action ? Que peut faire un simple voyageur ? Je confirme la présence de fumeurs en bout de wagon.
- D'autre part , que puis-je faire (...) pour enfin rendre non-fumeur les abris de quais vitrés presque clos, les passages souterrains obligatoires. Monter un dossier ?

Très cordialement

Réponse :

Si la direction de la SNCF est parfaitement consciente de sa responsabilité dans le cadre de la bonne application de la loi Évin et multiplie les efforts pour y parvenir, il n'en va effectivement pas de même avec une partie de son personnel d'encadrement et de ses agents assermentés. C'est dans cet esprit que DNF et la SNCF se sont rencontrées afin d'effectuer un test sur le réseau Est au départ de Paris. La première partie du projet a été réalisée récemment, il s'agissait d'analyser les situations les plus extrêmes. Le rapport de cette enquête est entre les mains de la SNCF qui, si elle décide d'aller plus loin, nous confiera la mission d'effectuer la seconde partie du projet.

Pour toutes les infractions que vous constatez, il existe un site [Opinions et débats](#) sur lequel vous devriez inciter vos amis à témoigner le plus souvent possible.